



## **Rapport du COI et annonce d'Elisabeth Borne : une reconnaissance du rôle primordial du secteur ferroviaire**

Après la remise du rapport du COI, la FIF se réjouit de l'annonce principale d'Elisabeth Borne de prioriser le secteur ferroviaire. Cette prise de position répond aux alertes que la FIF avait lancées lors de la campagne présidentielle en demandant un engagement majeur sur la durée du mandat présidentiel, de 50 milliards d'euros, pour la régénération et la modernisation de notre système ferroviaire français.

La FIF constate avec la plus grande satisfaction qu'en retenant le scénario de la transition écologique du rapport du COI, qui correspond à la nécessaire urgence climatique, la Première ministre a fait le choix de prioriser les investissements du ferroviaire.

Il est effectivement indispensable que ce financement intervienne rapidement pour éviter à la fois la dégradation de notre réseau, mais aussi pour conserver notre avance technologique et industrielle française, dans le monde très concurrentiel du ferroviaire. La FIF espère vivement que les montants annoncés ce matin se traduiront dès 2023 en décisions budgétaires et de manière pérenne, car le ferroviaire est une industrie de temps long. Ces décisions financières doivent permettre de lancer au plus tôt les projets les plus urgents que nos concitoyens attendent.

Si Louis Nègre, Président de la FIF, se félicite de la priorité accordée au ferroviaire, secteur stratégique pour l'économie française, il souligne que cette ambition doit s'accompagner d'une visibilité sur le moyen-long terme pour les industriels et l'ensemble des acteurs concernés. Il approuve également la méthode préconisée par la Première ministre, qui est de travailler avec l'ensemble des parties prenantes. Seule une programmation commune permettra de garantir le succès des projets qui seront entrepris. A ce titre, la FIF est mobilisée pour accompagner la mise en œuvre des différents chantiers à venir.

La FIF estime que les décisions annoncées par Elisabeth Borne contribueront à renforcer l'industrie ferroviaire française, à soutenir son rôle de leader international et d'industrie exportatrice. Compte tenu de la lutte indispensable contre le changement climatique et la nécessaire décarbonation de nos moyens de transport, la filière ferroviaire est une industrie d'avenir.

La FIF tient, également, à souligner l'importance de poursuivre les efforts en matière de recherche et d'innovation, pour améliorer les performances et l'efficacité du transport ferroviaire, contribuant ainsi concrètement à la transition écologique.

En conclusion, la FIF salue cet effort financier sans précédent pour le secteur. La fédération et ses adhérents sont convaincus que le développement du ferroviaire est une clé pour l'avenir de notre économie, de notre environnement et de notre santé.



**Pour de plus amples informations n'hésitez pas à visiter notre site internet :**

<http://fif.asso.fr/>

Retrouvez-nous également sur



LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/industries-ferroviaires/>



ou sur Twitter : @IndustrieFerro

## Contact Presse :

### **Marine Latombe**

Responsable communication

Email : [mlatombe@fif.asso.fr](mailto:mlatombe@fif.asso.fr)

Téléphone : 01.50.63.83.60

Portable : 06 59. 40.33. 96

## **A propos de la FIF**

La FIF Fédération des Industries Ferroviaire est une organisation patronale regroupant les professionnels de l'industrie ferroviaire, grand groupe comme PME.

La stratégie de la FIF vise principalement à contribuer à la mise en œuvre d'une amélioration concernant, d'une part, l'environnement réglementaire et technique, d'autre part, les conditions d'activité de la Profession.

Cette stratégie s'articule autour de trois axes complémentaires :

- performance de la filière industrielle ferroviaire
- promotion du mode ferroviaire
- performance du système ferroviaire en France

Les entreprises adhérentes recouvrent l'ensemble du secteur industriel ferroviaire : constructeurs de matériel roulant, équipementiers, industries de la voie et de la signalisation, ensembleurs, maintenance et réparation.